



Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados



L'impact du numérique sur le commerce international : défis juridiques et opportunités

Séminaire organisé par l'UIA en collaboration avec l'Union Nationale des Ordres des Avocats Algériens (UNOA)

**VENDREDI 25
ET SAMEDI 26
AVRIL 2025**



Alger

Algérie

www.uianet.org

[#UIAAlger](https://twitter.com/UIAAlger)

Introduction



COMITÉ ORGANISATEUR

Bâtonnière Ouafya SIDHOUM

Présidente du Comité National Algérien de l'UIA

Bouira, Algérie

T +213 (77) 16 46 365

batonnièresidhoum@outlook.com

Fayçal DRIOUECHE

Directeur Adjoint des Activités Nationales & Régionales de l'UIA

Cabinet Drioueche

Alger, Algérie

T +213 (77) 12 21 104

cabinetdrioueche@gmail.com

Mouenis LAKHDARI

Vice-Président du comité national de l'UIA

Lakhdari & Lakhdari

Alger, Algérie

T +213 (32) 69 32 45

mouenis@lakhdariavocats.com

Ridha SAIM

Conseiller du Président de l'UIA

Ain-Beida, Algérie

T +213 (44) 11 03 96

ridhasaim@yahoo.fr

Luana ROBERTO

Vice-Présidente de la Commission UIA

Défense Pénale Internationale

Directrice Adjointe des Séminaires UIA

Oratiofortis Avocates

Genève, Suisse

T +41 (22) 715 08 08

luana.roberto@oratiofortis.ch

L'ère du numérique a transformé de manière profonde et irréversible le paysage du commerce international. Cette révolution technologique, qui touche tous les secteurs d'activité, ouvre un champ immense de nouvelles opportunités, mais engendre également des défis considérables, particulièrement sur le plan juridique. L'Union Internationale des Avocats (UIA) est fière de vous inviter à Alger pour un séminaire exceptionnel, réunissant des juristes, des experts et des professionnels de divers horizons autour de cette thématique centrale.

Sous le titre "L'impact du numérique sur le commerce international : défis juridiques et opportunités", ce séminaire se veut une plateforme d'échanges où les questions liées à la transformation numérique du commerce international seront analysées à la lumière des enjeux actuels, aussi bien pour l'Algérie que pour la communauté internationale.

Thématique et Objectifs :

Le séminaire mettra en lumière les différents défis juridiques que pose l'expansion rapide du commerce numérique à travers les frontières. Les innovations telles que les contrats électroniques, les paiements numériques, les blockchains, et l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle dans la logistique et la gestion des transactions transfrontalières soulèvent des questions complexes concernant la législation, la protection des données, la sécurité des échanges et la responsabilité des acteurs impliqués.

Pour l'Algérie, ces défis sont d'autant plus cruciaux que le pays est en pleine phase de modernisation de son cadre juridique, afin d'accompagner la croissance du commerce numérique. Les réglementations en matière de commerce en ligne, de fiscalité des transactions numériques et de protection des consommateurs nécessitent des ajustements pour permettre à l'Algérie de s'inscrire pleinement dans la dynamique internationale du commerce digital.

À l'échelle internationale, la situation est tout aussi complexe. Les normes divergentes entre les différents systèmes juridiques nationaux rendent difficile la création d'un cadre harmonisé pour les transactions numériques. Par ailleurs, des questions comme la cybersécurité, la lutte contre la fraude numérique, et la protection des droits de propriété intellectuelle dans le cadre du commerce électronique mondial sont au cœur des préoccupations des entreprises et des régulateurs.

Défis spécifiques abordés pendant le séminaire :

1. Harmonisation des réglementations : Comment les systèmes juridiques peuvent-ils s'adapter pour répondre à la rapidité du changement technologique tout en garantissant la sécurité juridique ? Quelles sont les démarches pour une uniformisation des normes au niveau international ?
2. Protection des données et vie privée : Avec l'augmentation des transactions numériques, la protection des données devient un enjeu majeur. Quelles sont les réglementations en vigueur et comment l'Algérie et les autres pays peuvent-ils coopérer pour garantir une protection efficace des données des utilisateurs ?
3. Propriété intellectuelle dans l'ère numérique : Les défis liés à la propriété intellectuelle dans le commerce numérique sont d'autant plus complexes avec l'explosion du contenu dématérialisé. Comment les entreprises et les États peuvent-ils protéger efficacement leurs inventions, marques, et créations dans un environnement numérique globalisé ?
4. Impact économique et juridique des nouvelles technologies : L'intelligence artificielle, la blockchain et les plateformes d'e-commerce transforment profondément les chaînes d'approvisionnement mondiales. Comment ces innovations transforment-elles les contrats, les accords commerciaux, et les relations entre acteurs économiques à l'échelle mondiale ?
5. Adaptation des systèmes judiciaires : Dans quelle mesure les systèmes judiciaires nationaux sont-ils préparés à traiter des litiges numériques complexes, souvent transfrontaliers, et quel rôle peuvent jouer les juristes dans cette adaptation nécessaire ?

Opportunités à saisir :

Malgré ces défis, le numérique offre également des opportunités sans précédent pour le développement du commerce international, en particulier pour les économies en émergence comme l'Algérie. Les technologies numériques permettent aux entreprises locales d'accéder à des marchés internationaux, d'optimiser leurs opérations et de réduire les barrières traditionnelles au commerce. Le séminaire mettra donc aussi l'accent sur les stratégies d'intégration du commerce numérique en Algérie, les avantages compétitifs qu'offrent les nouvelles technologies et la façon dont les acteurs nationaux peuvent tirer parti de cette révolution numérique pour se positionner sur la scène internationale.

Conclusion :

Ce séminaire propose une occasion unique de réfléchir aux enjeux communs et d'ouvrir des pistes de coopération internationale pour surmonter ces obstacles. Grâce à une participation locale et internationale riche et variée, nous espérons pouvoir confronter les différentes approches, partager des expériences et esquisser ensemble des solutions innovantes. Ce sera également une opportunité pour les professionnels algériens de rencontrer des acteurs clés de la scène juridique mondiale et d'établir des connexions précieuses dans le cadre de futurs partenariats.

Nous vous attendons nombreux pour participer à ces discussions passionnantes et contribuer à construire le futur du commerce international à l'ère numérique !

Ensemble, plongeons dans l'avenir passionnant de l'avocat face à la justice numérique, où chaque défi représente une opportunité de redéfinir la pratique du droit pour le 21^e siècle.

Toutes les informations concernant nos séminaires sont disponibles sur notre site Internet : www.uianet.org

Le programme final sera disponible très prochainement. Pour plus d'information, n'hésitez à nous contacter : uiacentre@uianet.org / T +33 1 44 88 55 66.

LIEU DU SÉMINAIRE

Hôtel El Aurassi

2, BOULEVARD
FRANTZ FANON, LES
TAGARINS, ALGER
T +213 21 74 82 52

LANGUES

Les sessions de travail seront en **français, anglais et arabe** avec traduction simultanée.

FORMATION CONTINUE

Les participants au séminaire pourront obtenir des points dans le cadre de la formation continue. Chaque participant recevra un certificat de participation à la fin du séminaire.

FRAIS D'INSCRIPTION

	Jusqu'au 25.03.2025	À partir du 26.03.2025
Membre UIA	<input type="checkbox"/> 395 €	<input type="checkbox"/> 445 €
Membre UIA – jeune avocat (<35) *	<input type="checkbox"/> 345 €	<input type="checkbox"/> 395 €
Non membre	<input type="checkbox"/> 445 €	<input type="checkbox"/> 495 €
Non membre – jeune avocat (<35) *	<input type="checkbox"/> 395 €	<input type="checkbox"/> 445 €
Avocat du Maghreb ** Libye – Tunisie – Algérie – Maroc – Mauritanie	<input type="checkbox"/> 100 € (15.000 DZD)	

*Merci de joindre un justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif Jeune avocat

** Les inscriptions des avocats du **Maghreb** se font directement auprès du Comité National Algérien.

Inclus dans les frais d'inscription :

- Documentation du séminaire disponible sur le site Internet de l'UIA www.uanet.org
- Cocktail de bienvenue le 24 avril
- Pausés-caféés les 25 et 26 avril
- Déjeuner le 25 avril

Merci de noter que le nombre de places pour ce séminaire est limité. Les organisateurs se réservent le droit de refuser des inscriptions dans l'éventualité d'un trop grand nombre de demandes de participation.

RÉSERVATION D'HÔTEL

Hôtel El Aurassi

2, BOULEVARD FRANTZ FANON, LES TAGARINS, ALGER
T +213 21 74 82 52
<https://elaurassi.dz/>

Les tarifs préférentiels pour les participants seront disponibles dans les prochaines semaines. Vous pouvez d'ores et déjà procéder à votre demande de réservation en indiquant la référence « Séminaire UIA ».

Jeudi 24 avril 2025

20:00	COCKTAIL DE BIENVENUE <i>Lieu à confirmer</i>
-------	---

Vendredi 25 avril 2025

08:30 – 09:00	INSCRIPTION DES PARTICIPANTS Hôtel El Aurassi, 2, Boulevard Frantz Fanon, Les Tagarins, Alger
09:00 – 09:15	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du thème du séminaire et des objectifs. - Mot d'accueil par les organisateurs et les invités d'honneur.
09:15 – 10:30	Panel 1 : Les Tendances Mondiales du Commerce dans un Monde Connecté <ul style="list-style-type: none"> - Sujet 1 : L'Évolution du Commerce International : Numérisation et Nouvelles Chaînes de Valeur Globales <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyse des tendances récentes dans le commerce mondial, y compris la digitalisation des échanges commerciaux et l'impact sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. - Sujet 2 : Commerce Électronique : Transformations et Nouvelles Opportunités <ul style="list-style-type: none"> ○ Exploration des marchés en ligne mondiaux, de la croissance du commerce électronique et des opportunités pour les entreprises internationales.
10:30 – 10:45	PAUSE CAFÉ
10:45 – 12:00	Panel 2 : Le Commerce et la Connectivité en Algérie : Défis et Perspectives <ul style="list-style-type: none"> - Sujet 1 : L'Algérie face à la Mondialisation : Stratégies pour un Commerce Compétitif <ul style="list-style-type: none"> ○ Analyse des politiques commerciales algériennes, des accords internationaux, et de leur impact sur l'économie nationale. - Sujet 2 : Le Développement du Commerce Électronique en Algérie : Enjeux et Opportunités <ul style="list-style-type: none"> ○ État des lieux du commerce électronique en Algérie, les défis d'infrastructure, de régulation et les opportunités pour les entrepreneurs et les PME.
12:00 – 13:00	DÉJEUNER
13:00 – 14:15	Panel 3 : Infrastructures et Régulation dans un Monde Connecté <ul style="list-style-type: none"> - Sujet 1 : Infrastructures Numériques : Clef du Développement du Commerce Électronique <ul style="list-style-type: none"> ○ Discussions sur l'état des infrastructures en Algérie, y compris les télécommunications, l'accès à Internet, et leur rôle dans le développement économique. - Sujet 2 : Régulations et Politiques : Soutenir un Écosystème de Commerce Électronique <ul style="list-style-type: none"> ○ Exploration des régulations actuelles, des défis juridiques, et des besoins pour adapter le cadre légal aux réalités du commerce électronique en Algérie.
14:15 – 14:30	PAUSE CAFÉ
14:30 – 15:45	Panel 4 : Opportunités d'Innovation et de Croissance pour l'Algérie <ul style="list-style-type: none"> - Sujet 1 : Fintech et E-commerce : Nouvelles Frontières pour l'Algérie <ul style="list-style-type: none"> ○ Discussions sur l'état des infrastructures en Algérie, y compris les télécommunications, l'accès à Internet, et leur rôle dans le développement économique

	<ul style="list-style-type: none"> - Sujet 2 : Startups et Innovation dans le Commerce : Cas d'Étude Algériens <ul style="list-style-type: none"> o Présentation de succès stories algériennes dans le domaine du commerce électronique, et discussions sur les conditions nécessaires pour favoriser l'innovation
15:45 – 16:30	<p>Table Ronde : Stratégies pour Positionner l'Algérie dans le Commerce Mondial</p> <ul style="list-style-type: none"> - Discussion interactive avec les intervenants sur les stratégies concrètes pour améliorer la compétitivité de l'Algérie dans le commerce mondial à travers la numérisation et l'innovation.
16:30 – 17:00	<p>Clôture et Conclusions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des discussions et recommandations pour les décideurs et les acteurs du commerce.

Samedi 26 avril 2025

08:30 – 09:00	<p>INSCRIPTION DES PARTICIPANTS Hôtel El Aurassi, 2, Boulevard Frantz Fanon, Les Tagarins, Alger</p>
09:00 – 09:15	<p>Réouverture et Synthèse de la Première Journée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Récapitulatif des points clés abordés lors de la première journée. - Introduction des thèmes de la demi-journée.
09:15 – 10:30	<p>Session 5 : Commerce et Technologie : Innovations et Défis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation : Les Innovations Technologiques qui Transforment le Commerce Mondial <ul style="list-style-type: none"> o Focus sur les technologies clés (IA, blockchain) et leur impact sur le commerce global. - Discussion : Comment les Entreprises s'adaptent aux Défis Technologiques <ul style="list-style-type: none"> o Échanges sur les stratégies d'adaptation des entreprises face à l'évolution rapide des technologies dans le commerce.
10:30 – 11:45	<p>Session 6 : Commerce Durable et Régulations dans un Monde Connecté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation : Commerce Connecté et Développement Durable : Un Avenir Responsable <ul style="list-style-type: none"> o Analyse des synergies entre commerce connecté et durabilité, y compris les régulations émergentes. - Table Ronde : Harmonisation Réglementaire et Défis Juridiques dans le Commerce International <ul style="list-style-type: none"> o Discussion sur les cadres juridiques internationaux et l'harmonisation des régulations pour un commerce transfrontalier efficace.
11:45 – 12:00	<p>PAUSE CAFÉ</p>
12:00 – 13:00	<p>Session 7 : Table Ronde de Clôture et Recommandations Finales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Table Ronde : Nouvelles Opportunités et Stratégies pour le Commerce International Synthèse des discussions précédentes avec un focus sur les opportunités dans les marchés émergents et les prochaines étapes pour le commerce global.
13:00 – 14:00	<p>CÉRÉMONIE DE CLÔTURE</p>
14:00 – 18:00	<p>EXCURSION GÉNÉRALE – programme à confirmer</p>

CONDITIONS D'ANNULATION ET CONDITIONS GÉNÉRALES

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation fera l'objet d'une retenue de 50% du montant perçu et devra parvenir par écrit à l'Union Internationale des Avocats (UIA) **avant le 25 avril 2025**. Il ne sera procédé à aucun remboursement pour toute annulation reçue après cette date.

VISAS

Toute personne souhaitant recevoir une lettre d'invitation pour participer au séminaire devra s'inscrire et s'acquitter des frais d'inscription **avant le 25 avril 2025**, afin d'assurer l'obtention du visa dans les délais impartis.

Toute annulation due à un refus de visa fera l'objet d'un remboursement de 100% du montant perçu moins 50€ pour frais de dossier à condition que l'inscription et le règlement de l'intégralité des frais d'inscription aient été perçus par l'UIA **avant le 25 avril 2025**. Pour toute inscription reçue après cette date, toute annulation due à un refus de visa fera l'objet d'un remboursement de 50% du montant perçu moins 50€ pour frais de dossier.

Toute annulation due à un refus de visa devra parvenir par écrit à l'UIA **avant le séminaire** et accompagnée d'une **preuve de refus d'obtention de visa**.

Il ne sera procédé à aucun remboursement pour une annulation reçue après le séminaire ou sans preuve de refus de l'obtention de visa, ou dans le cas où votre visa serait délivré après le séminaire.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute inscription reçue par l'Union Internationale des Avocats (UIA) et accompagnée du règlement intégral des frais correspondant aux manifestations choisies sera confirmée par écrit.

L'UIA se réserve le droit, à tout moment et à son entière discrétion, sans avoir à fournir de raison, d'annuler ou de reporter le séminaire à une date ultérieure, de changer le lieu et/ou le programme du séminaire, d'apporter des corrections ou des modifications aux informations publiées dans le programme du séminaire et d'annuler toute invitation à participer au séminaire.

L'UIA ne sera nullement tenue par responsable des frais éventuels occasionnés par l'annulation de l'hébergement ou du transport. **L'UIA recommande vivement aux participants d'utiliser les prestations modifiables et /ou remboursables, ainsi que de souscrire une assurance annulation.**

Ni l'UIA, ni aucun de ses responsables, employés, agents, membres ou représentants, ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un participant, un accompagnant ou un tiers suite à une annulation, un changement, un report ou une modification, sauf en cas de décès ou de lésions corporelles dus à une négligence grave de l'UIA.

Le rapport contractuel entre l'UIA et chaque participant en relation avec le séminaire est soumis à la loi française, à l'exclusion de tout autre droit. Les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

FORMALITÉS

Il appartient au participant de s'assurer qu'il est en règle avec les formalités de police, de douane et de santé pour son voyage. Un participant qui ne pourrait participer au séminaire, parce qu'il n'a pas pu embarquer sur un vol ou tout autre moyen de transport, faute de présenter les documents exigés (passeport, visa, certificat de vaccination...) ne pourrait prétendre à aucun remboursement.

CAS DE FORCE MAJEURE

On entend par cas de force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêcherait l'UIA, les participants, l'agence ou les prestataires de services impliqués dans l'organisation du séminaire, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues dans la présente convention. Il en sera notamment ainsi en matière de grève des moyens de transport, du personnel hôtelier, des aiguilleurs du ciel, d'insurrection, d'émeute et de prohibition quelconque édictée par les Autorités.

Il est expressément convenu qu'un cas de force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques. Parallèlement, chacune des parties supporte la charge de tous les frais qui lui incombent et qui résultent du cas de force majeure.

SANTÉ

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de problème de santé antérieur au séminaire pouvant entraîner des complications ou aggravations durant l'ensemble du séjour tel que : grossesse, problèmes cardio-vasculaire, toutes allergies, régimes alimentaires particuliers, les affections en cours de traitement non encore consolidées à la date du début du séminaire, maladie psychique ou mentale ou dépressive ... (Liste non exhaustive).

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement par l'Union Internationale des Avocats, en qualité de responsable du traitement. Ces données sont destinées à la gestion des inscriptions aux événements organisés par l'Union Internationale des Avocats

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles ainsi que d'un droit à la portabilité de celles-ci. Vous pouvez également retirer, à tout moment, votre consentement au traitement de vos données personnelles ou demander la limitation de ce traitement.

Enfin, vous disposez du droit de définir des directives relatives au sort de vos données en cas de décès.



L'impact du numérique sur le commerce international : défis juridiques et opportunités

Alger, Algérie

25-26 AVRIL, 2025

Inscrivez-vous en ligne sur notre site web : www.uianet.org

Ou compléter et renvoyer ce formulaire par email à : uiacentre@uianet.org

UIA (UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS)

Tél: +33 1 44 88 55 66 / Email: uiacentre@uianet.org

Nom :

Prénom :

Identifiant UIA (si vous en avez déjà un) : M I _ _ _ _ _

Cabinet :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays:

Tél. : Fax :

Email:

Date de naissance :

Demandes spécifiques (régimes alimentaires spéciaux, allergies, handicaps, etc.):

.....

.....

A. FRAIS D'INSCRIPTION

	Jusqu'au 25.03.2025	À partir du 26.03.2025
Membre UIA	<input type="checkbox"/> 395 €	<input type="checkbox"/> 445 €
Membre UIA – jeune avocat (<35) *	<input type="checkbox"/> 345 €	<input type="checkbox"/> 395 €
Non membre	<input type="checkbox"/> 445 €	<input type="checkbox"/> 495 €
Non membre – jeune avocat (<35) *	<input type="checkbox"/> 395 €	<input type="checkbox"/> 445 €
Avocat du Maghreb ** Libye – Tunisie – Algérie – Maroc – Mauritanie	<input type="checkbox"/> 100 € (15.000 DZD)	

*Merci de joindre un justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif Jeune avocat

** Les inscriptions des avocats du Maghreb peuvent se faire directement auprès du Comité National Algérien.

B. ACTIVITÉS SOCIALES DU SÉMINAIRE

Merci d'indiquer ci-après les activités sociales **incluses dans les frais d'inscription** auxquelles vous souhaitez participer :

- Cocktail de bienvenue – jeudi 24 avril
- Déjeuner – vendredi 25 avril

C. ACTIVITÉ OPTIONNELLE

Merci d'indiquer ci-après les activités **non-incluses dans les frais d'inscription** auxquelles vous souhaitez participer :

- Excursion Générale – samedi 26 avril 20 € x ___ personne(s)

D. TOTAL

Total (A) – Frais d'inscription	€.....
Total (C) – Activité optionnelle	€.....
TOTAL (A+C)	€.....

E. CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT

Le/la Soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et accepté les **conditions d'annulation** ainsi que les **conditions générales** figurant sur la page 6 du programme d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du paiement.

Le participant est conscient que son image et/ou sa voix pourront être captés, enregistrés ou filmés pendant toute la durée du séminaire et concède à l'UIA, en signant ce formulaire d'inscription, le droit d'exploiter, de reproduire et de diffuser les images et enregistrements par tous moyens connus ou inconnus et sur tous types de supports, pour une durée illimitée et ce, à titre totalement gracieux.

Le/la soussigné(e) reconnaît avoir été informé(e) des traitements, par l'UIA, des données personnelles qui sont contenues dans ce formulaire, tels que détaillés dans le programme page 8.

F. MÉTHODES DE PAIEMENT

- Par virement bancaire en €, sans frais pour le bénéficiaire, en faveur de l'Union Internationale des Avocats, avec la référence "Séminaire Alger 2025", à la banque et sur le compte :

Société Générale – Agence Paris Institutionnels
50 rue d'Anjou – 75008 Paris – France
BIC / SWIFT : SOGEFRPP
IBAN: FR76 3000 3033 9200 0503 4165 164

- Par carte bancaire : Visa Mastercard

N° de carte : _____
Date d'expiration : __/__/__
Cryptogramme : ____
Titulaire de la carte :

J'autorise l'Union Internationale des Avocats à débiter la carte bancaire susmentionnée d'un montant de : **€ (EUR).....**

Date :/...../..... Signature :